

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 20 OCTOBRE 2017 A 20 HEURES

CONVOCATION DU 12 OCTOBRE 2017

ORDRE DU JOUR :

- Affaires sociales ;
- Organisation des cérémonies du 11 novembre ;
- Questions diverses.

L'an deux mil dix-sept, le vingt octobre à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain DI STEFANO, Maire.

Présents : Patricia PAILLOUX, Jean HUTTEAU, Cédric CORMIER, Christelle GUERIN, Muriel FOUCHE, Olivier DURAND, Bruno CHAVANES, Jackie BRUNEAU, Palmyre VOIZE, Emmanuel DUPUIS, Roland BOUREILLE, Jean-Pierre PASQUET.

Absents excusés : Françoise ROUAULT, Emmanuel VERDONI.

Secrétaire de séance : Bruno CHAVANES

o
o o

Lors de cette séance, le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 31 août 2017 est adopté à l'unanimité.

Affaires sociales

Conformément à la loi, et compte tenu de la dissolution des C.C.A.S. de la Commune, le Conseil municipal exerce désormais les attributions qui leur étaient antérieurement dévolues. Dans ce cadre, il a pris connaissance d'une demande d'aide financière d'une habitante de la Commune, transmise par le Conseil départemental.

Au vu de l'avis négatif émis par la Commission communale en charge des Affaires sociales, il a décidé de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

Cérémonies du 11 novembre

La population est invitée à la commémoration du 11 novembre à 10h30 à Yèvre-le-Châtel et à 11h30 à Yèvre-la-Ville afin de déposer une gerbe aux monuments aux morts. À l'issue de chacune des manifestations, un vin d'honneur sera offert.

Questions diverses

Il est rappelé qu'une réunion publique d'information sera organisée le samedi 25 novembre, à 17 heures, dans la salle des fêtes de Yèvre-la-Ville. Tous les habitants sont conviés à venir y assister pour évoquer et débattre de leurs préoccupations quotidiennes.

La cérémonie des vœux à laquelle tous les habitants sont conviés est fixée au samedi 13 janvier 2018, à 17 heures ;

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le traditionnel repas offert aux aînés par la Commune est fixé au dimanche 18 mars 2018.

Le Conseil municipal a eu connaissance des rapports annuels pour 2016 sur le prix et la qualité du Service public d'assainissement non collectif (RPQS) établis, d'une part, par l'ex-CCBG et, d'autre part, par la CCDP. Les rapports ont été envoyés par voie dématérialisée.

Par ailleurs, le Conseil municipal est tenu informé :

- de la révision en cours du périmètre de préemption des espaces naturels sensibles du Département du Loiret ;
- de divers courriers adressés à la Commune ;
- d'une étude qui pourrait-être réalisée par le Conseil départemental sur l'aménagement du carrefour des D950, D44 et D523
- de l'avancement des projets municipaux et de l'achèvement des travaux de la salle des fêtes.

Le Conseil municipal donne son accord à une demande concernant une intervention sur un chemin, entre Yèvre-la-Ville et Yèvre-le-Châtel, afin d'installer une bouche d'irrigation.

Lors d'un tour de table, divers sujets ont été abordés concernant, notamment :

- les réunions du SIIS et du Conseil d'école ;
- les perspectives de la prochaine rentrée scolaire ;
- le fonctionnement de la future fourrière départementale de Fay-aux-Loges.

Les Conseillers ont également pris note de l'invitation qui leur a été adressée par le Club des anciens pour son repas du jeudi 9 novembre, à 12 heures 30.

A l'issue de la réunion, M. Emmanuel DUPUIS a indiqué qu'à la suite de son déménagement, et du fait qu'habitant désormais Orléans il lui était devenu difficile de participer à la vie de la commune, il démissionnait de son mandat de Conseiller municipal de Yèvre-la-Ville, à la date du 21 octobre 2017.

La séance est levée à 21 heures 15
Affiché le 23 septembre 2017

Les délibérations et les arrêtés non nominatifs sont consultables en Mairie.

Les membres présents,

Le Maire,



Alain DI STEFANO